Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **93 (1957)**

Heft 23

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MONTREUX 15 JUIN 1957 XCIII^e ANNÉE - N° 23

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50 ; ÉTRANGER FR. 18.— • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

VAUD

Soyons unis !

Parmi les comptes rendus des conférences officielles parus dans la presse, l'un a spécialement retenu mon attention : celui de Château-d'Œx, dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » du mercredi 5 juin.

Je vous en donne quelques extraits :

« La conférence officielle de printemps pour le corps enseignant du district s'est tenue à Château-d'Œx... La bienvenue a été souhaitée au nouvel inspecteur scolaire, M. René Mamin... » et plus loin : « A propos des critiques sur les épreuves des examens derniers, le corps enseignant fut unanime à voter sa confiance totale au Département de l'instruction publique, particulièrement à la conférence des inspecteurs ; il n'approuve point les critiques et remarques désobligeantes lancées par quelques censeurs mal renseignés. »

Pour préciser la situation, nous sommes obligés de vous dire que l'article de l'Educateur signé L.B. « A propos des examens » avait été publié in extenso dans le journal de Château-d'Œx du vendredi 3 mai 1957. Celui qui le citait avait ajouté : Mme L. B., nous avons été indignés en même temps que vous-même ! C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de transcrire vos lignes et d'en donner connaissance aux nombreux parents qui, eux aussi, ont été atteints de tristesse en apprenant les résultats scolaires de leurs enfants. »

Il est clair que l'ordre du jour voté par cette conférence officielle, en présence du représentant du Département, me paraît dangereux pour notre SPV. En effet, il blâme une collègue qui avait exprimé franchement et librement ce qu'elle ressentait à la suite des examens. Chacun pouvait lui répondre dans notre bulletin. J'espère que celui qui a proposé un tel ordre du jour est plutôt un maladroit qu'un arriviste.

Je m'abstiendrai de commentaires personnels superflus, mais je terminerai par quelques citations tirées des bulletins d'il y a quinze ans environ, rédigés par M. René Mamin, un de nos meilleurs bulletiniers : il avait compris, lui, ce que doit être notre société si elle veut vivre. Il fut au reste un excellent président et il est encore membre de la SPV. Je pense que ses propos et ses conseils auront plus de poids que les miens.

1) Croyez votre comité quand il vous dit qu'aujourd'hui plus que jamais notre société doit être forte et **sans fissure ;** il est placé pour s'en rendre compte. Or, notre force dépend de l'appui de tous nos membres ; il faut que nous soyons unis et que nous formions un bloc solide, c'est la condition même de notre existence (Ed. n° 43 - 1943).

2) Je pense que si le corps enseignant tout entier croyait à une modification possible de notre système d'examen, s'il en parlait et s'il y œuvrait, je pense, dis-je, que le Département y croirait lui-même et qu'une réalisation, minime peut-être, viendrait démontrer que le temps peut être utilisé à d'autres fins qu'à hâter l'oubli (Ed. n° 34 - 1942).

3) Dans sa tâche **épuisante et ingrate,** le corps enseignant a besoin d'appui réel et d'encouragements ; il sait bien que ses élèves calculent mal et qu'ils font des fautes d'orthographe ; il le constate tous les jours et il en souffre. Ce qu'il demande à ses chefs, ce n'est pas de le constater après lui, mais bien plutôt de l'aider, de lui rendre l'espoir et de verser en lui les germes de vie et de courage qui lui permettront de renverser les montagnes (Ed. n° 29 - 1945).

Ce qui était vrai alors, l'est encore aujourd'hui.

R. P.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *Soyons unis. — L'appartement de l'instituteur. — Aide-toi !... — Nécrologie : † Samuel Dutoit. — Vevey-Montreux. — Initiation à l'enseignement de la décoration. — Timbres du 1er août. — Postes au concours.* — **Genève :** *U. A. E. E. : Souper « perchettes ». — Rencontre d'instituteurs allemands et suisses.* — **Neuchâtel :** *Recrue. — Français. — Football à l'école.* — **Jura bernois :** *Assemblée du Comité central de la S.P.J. (suite).* — **Divers :** *Service d'échange et placement S.P.R. — Le silence, indispensable facteur spirituel.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **Raymond Buyse :** *Quelques résultats acquis par la pédagogie expérimentale.* — **Eugen Bareiss :** *Une expérience de « vie internationale ».* — **A. Card. :** *Educateur à la découverte... des écoles rurales canadiennes. — La poésie de la semaine.* — **Bibliographie.** — **Fiches.**

L'appartement de l'instituteur

Quelques collègues, locataires d'un appartement de collège et quittant la localité pour prendre un nouveau poste, ont été surpris lorsque les autorités ont exigé qu'ils paient un, deux ou trois mois de loyer supplémentaires parce qu'ils partaient subitement.

Or, aux termes du nouveau statut général des fonctions publiques, l'instituteur a toute liberté de se loger où bon lui semble, dans le bâtiment d'école ou ailleurs, ce qui place la question de la location de son appartement sur le plan d'un simple contrat de bail entre lui et son propriétaire.

Vous devez donc avoir un bail qui précise non seulement le prix de votre appartement, mais votre situation en cas de départ de la commune, et tout ce qui est nécessaire pour vous mettre à l'abri d'une surprise malheureuse. Le propriétaire (la commune dans le cas particulier) peut vous proposer les clauses qu'il juge convenables, votre acceptation de ces clauses restant naturellement réservée.

R. P.

Aide-toi !...

C'est avec plaisir que nous publions la lettre ci-dessous. En effet, dans notre profession, plus que dans aucune autre, il faut donner pour recevoir, aussi bien en classe que dans le village. Le geste de cette commune était à signaler, et la joie du collègue, en recevant sa réponse, devait être agréable à voir.

St-Cergue, le 27 mai 1957.

Monsieur Louis PERROCHON
Inspecteur cantonal de la gymnastique
Lausanne.

Cher Monsieur,

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que les citoyens de la commune ont accordé aux autorités un crédit de Fr. 10 000.— pour l'installation d'une place de sports dans le préau de l'école.

Ainsi donc, le projet que j'avais soumis à la Municipalité, avec vos indications, est adopté. Je pense que vous devinez ma satisfaction !

Je vous remercie encore de vos conseils et de votre appui.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, mes respectueuses salutations.

Philippe Zeller.

Un jeune instituteur arrive, il a de l'initiative, des idées, un but. Il se renseigne, se documente, travaille, établit un plan, un devis.

Il persuade, il conquiert ses élèves, les parents, les autorités, il aboutit.

Il n'a pas tout attendu de l'Etat ou du seul inspecteur de la gymnastique.

Imagine-t-il aussi ma satisfaction ?

L. Perrochon.

Que cela vous encourage à ne jamais désespérer. « Peut-être qu'un jour viendra !... »

R. P.

Nécrologie

† **Samuel Dutoit.** — La population du cercle de Corsier a rendu un bel hommage à notre collègue Samuel Dutoit, décédé samedi 1er juin dans sa 73e année, après une vie de labeur probe et dévoué. Instituteur à Chardonne jusqu'en 1944, il n'avait guère cessé de remplacer dans toute la région, où sa silhouette était aussi familière que ses réparties caustiques. Député libéral dès 1952, il n'avait pas tardé à jouer un rôle en vue au Grand Conseil, où sa vaste expérience des choses de l'école, de l'hôtellerie et du vignoble fut remarquée. Membre fidèle de l'Eglise libre, président pendant 25 ans du Conseil communal de Chardonne, chanteur à la Chorale « Le Pèlerin », il apportait dans ses nombreuses activités une conscience parfaite et une humeur enjouée, une grande simplicité aussi. Pour ses jeunes collègues, Samuel Dutoit était la cordialité même ; pas prêcheur pour un sou, prêt à payer de sa personne dès qu'on le sollicitait, vaillant dans les épreuves, il incarnait bien la sérénité de l'homme de la terre. Un hommage sincère et mérité lui fut apporté par M. le pasteur Molla, et par le président du Grand Conseil, M. A. Fattebert. Notre collègue Armand Badan, au nom de la Société pédagogique vaudoise, son camarade de brevet Mottaz, au nom de la volée 1903, surent dire les sentiments qu'inspire cette existence vraiment consacrée au service du pays. Sur la tombe, les chanteurs du Pèlerin dirent un dernier adieu à l'ami, au maître respecté, au collègue à qui plusieurs d'entre nous doivent beaucoup, tant pour son amitié réconfortante que pour ses judicieux conseils. Nous réitérons à son épouse, à ses fils, et à tous les siens l'expression de notre profonde sympathie.

P.

Section Vevey-Montreux

Enfants difficiles à comprendre
Enfants difficiles à conduire

La 4e rencontre de la série aura lieu à l'Aula du nouveau collège de La Tour-de-Peilz, le vendredi 21 juin, à 17 heures.

Titre de la conférence : *Les bannis imaginaires.*

Votre comité espère que vous serez nombreux à y assister.

Initiation à l'enseignement de la décoration

Mercredi prochain 19 juin, salle de dessin, Ecole normale, 14 h. 15, COURS 9, *silhouettes à la bruine,* F. Favre. — *Apporter :* papier 24 × 33, blanc ou teinté, aquarelles, godet, pinceau, chiffon ; brosse à dents (éviter nylon), à pocher, à peindre ; feuille de carton, ép. 0,5 - 1 mm, pour découper des chablons, ciseaux ; plantes ou feuilles séchées : thuya, sapin, fougères, lierre, etc. ; petits objets tels que boutons, imperdables, agrafes, punaises, clés, morceaux de puzzle (plusieurs exemplaires de chaque).

Attention : *le prochain et dernier cours (dessins gravés) a lieu samedi 29 (non 26) juin.*

Maîtres de dessin vaudois.

Timbres du 1er août 1957

Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que cette année, le bénéfice de cette vente de timbres sera versé en faveur de la lutte contre le cancer et pour la formation des infirmières dont nos hôpitaux ont le plus urgent besoin. Cette dernière tâche a été confiée à la Croix-Rouge suisse.

Les timbres, dont la vente est encouragée par le Département, portent tous l'écusson de la Croix-Rouge. Nous vous engageons chaleureusement à en faire vendre le plus grand nombre. Ce sera une ressource appréciable pour notre Croix-Rouge nationale. Merci !

Croix-Rouge de la Jeunesse S.P.V.

Postes au concours

Jusqu'au 26 juin :

Molondin : instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Ste-Croix : institutrice primaire.

GENÈVE

U.A.E.E. - Souper « perchettes »

Le mois de juin ne peut se terminer décemment sans notre souper « perchettes » traditionnel. Il aura lieu le mercredi 19 juin 1957, à 19 heures, à l'Auberge de Sécheron. Qu'on se le dise !

Prière de s'inscrire auprès de *Mme S. Eigenmann, 5b Chemin Mestrezat, tél. 34 16 11,* jusqu'au lundi 17.

C. G.

Rencontre d'instituteurs allemands et suisses à Vorra, Bavière

15-21 mai 1957

Vorra ! le train stoppe devant une charmante petite station perdue dans la verdure. Sur le quai, nos collègues allemands nous attendent et nous accueillent, bienveillants. Là-bas, un clocher trapu indique le village, un village de conte de fées qui tout de suite vous séduit, blotti dans une vallée de ce Jura de Franconie aux douces ondulations. Près des maisons pointues aux gais colombages, une grille en fer forgé s'entrouve pour nous sur le « Schullandheim ». Mais qu'est-ce au juste qu'un Schullandheim ? A voir les parquets et l'escalier cirés, le mobilier brillant de la salle de réunion (ordinairement salle de classe), les dortoirs impeccables où nous logerons, nous ne nous serions pas doutés que nous prenions la place d'écoliers. C'est là en effet que les maîtres des grandes villes bavaroises qui le désirent passent avec leurs élèves trois semaines de contact avec la nature. Dans l'immense parc derrière la maison, les enfants peuvent s'ébattre librement ; à côté de leurs heures d'étude, ils iront encore se promener en forêt ou le long de la Peignitz qui coule doucement au creux du vallon. Aux heures des repas, ils accueilleront avec appétit les plats qu'auront préparés pour eux et leur maître les « bons génies » de cette maison si coquette et si propre que les Genevoises visitent avec un brin d'envie...

Mais nous sommes là pour comparer les problèmes, les réussites, les soucis de ces collègues de Bavière et ceux, si divers, des maîtres suisses. Les conférences, un peu pénibles au début pour qui n'a pas souvent l'occasion de pratiquer le Hochdeutsch, deviennent bientôt captivantes. Chaque jour comporte un ou deux exposés sur le thème général : la Suisse, l'Allemagne, problèmes d'une vieille démocratie, difficultés d'une jeune démocratie. Les discussions suivent, animées, sur des sujets d'actualité : organisation scolaire, école moyenne et possibilités de raccordement, relations avec la commune, etc. Nous constatons bien vite que pour nos collègues de Bavière, d'autres soucis s'ajoutent à ceux qui nous sont communs : problèmes des classes confessionnelles, regret amer de ne pouvoir parler, dans son enseignement, de Patrie.

La compréhension s'établit vite entre Bavarois et Suisses, et la gaîté la renforce : tout le jour des chants fusent dans la maison ; nous repartirons avec notre bagage de mélodies allemandes et nos amis n'oublieront plus le vieux chalet ni le coucou. Nous comprenons l'utilité de ces rapports internationaux pour nous qui devons chaque jour, modestement, œuvrer au rapprochement des peuples. Mais nous découvrons aussi que nous connaissons bien peu les soucis de nos collègues suisses-allemands ; trop souvent nous nous bornons à l'horizon de la S. P. R... Et qui de plus a vraiment conscience que notre petite U. I. G. n'est qu'une maille de la grande chaîne F. I. A. I. ou C. M. O. P. E ? On peut sourire de la multiplicité des congrès ; qui mieux qu'eux nous aidera à nous comprendre les uns les autres ?

En Allemagne, nous concrétisons nos notions géographiques : Nuremberg pleine de charme encore malgré les nombreuses destructions ; la petite Suisse franconienne et ses forêts de pins. Nous nous intéressons à l'industrie en visitant la fabrique Faber, rivale de Caran d'Ache. Nous goûtons, initiation indispensable, aux spécialités du pays.

L'Abschiedsabend arrive, trop tôt. Nous allons nous séparer et repartir, enrichies, vers notre tâche ; c'est par dessus les frontières que mieux que jamais on en comprend la beauté.

Au revoir, amis de Bavière ; en Suisse, nous l'espérons !

L. S. O. E. R. R.

Ecole Pratique Emile Blanc
LAUSANNE
Place Bel-Air 4 Tél. 22 22 28
STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES
Placement gratuit des élèves
Ouverture du Cours Ecole : 24 avril 1957 à 14 heures

Le Secrétariat antialcoolique suisse, à Lausanne, cherche un
adjoint romand
capable de se charger de travaux de rédaction, de conférences, d'assurer le contact avec le mouvement antialcoolique, de traiter avec les autorités. Participation aux travaux de bureau. Bonnes notions d'allemand. Formation universitaire désirée mais non indispensable. Date d'entrée: à convenir.
Offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions à : SAS, Case postale 29, Lausanne 13.

NEUCHATEL

Recrue

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Suzanne Frey, institutrice à Fontainemelon, qui vient d'être admise dans la section du Val-de-Ruz.

W. G.

Français

Le nom « *relâche* », masculin, signifie « interruption, détente, repos ».

Féminin, il est un terme de marine désignant l'endroit d'une côte où l'on séjourne, ou l'action d'y séjourner.

C'est pourquoi notre texte original (p. 327) portait « relâche dû »...

W. G.

Football à l'école

Dans le but de développer le football à l'école, l'A.C.N.F. organisera un cours le samedi après-midi 29 juin 1957, de 1400 à 1800, sur le terrain de Pierre à Mazel à Neuchâtel.

Les collègues qui ont participé au dernier cours ont eu beaucoup de plaisir ; nous espérons les retrouver le 29 et qu'ils fassent de la propagande !

Instructeurs : désignés par l'A.S.F.A.

Equipement : tenue de gymnastique, *pantoufles.*

Indemnité : 4 fr. 25 et remboursement des frais de voyage, domicile-Neuchâtel, IIe classe.

Inscriptions : nom, prénom, date de naissance, adresse exacte, jusqu'au 22 juin 1957, auprès de *E. Amstutz, Marin.*

JURA BERNOIS

Assemblée du Comité central de la Société pédagogique jurassienne

(Suite)

10. Revision des statuts et du règlement sur l'application des statuts de la SIB.

Rapporteur : M. Bachmann. A l'occasion de la réédition des expemplaires en langue allemande, on a songé à une revision pure et simple de ces statuts qui datent de 1922 et comportent pas mal d'adjonctions sous forme de feuillets détachés mal pratiques ; de plus, la rédaction de certains articles laissait à désirer. Il a donc fallu clarifier et simplifier.

M. Landry, instituteur-député, demande quelle est l'utilité du vade-mecum qui a été ajouté à la fin des statuts. Ces conseils pédagogiques ont-ils leur raison d'être ? C'est l'ancien canton qui a étudié cette idée d'un rappel de quelques principes essentiels, rappel devant figurer dans les statuts. M. Rychner ajoute que ce vade-mecum est plus particulièrement destiné aux jeunes maîtres qui y trouveront des renseignements pratiques sur diverses questions, les examens notamment, de façon à éviter certaines erreurs ou certains abus. Le Jura aurait-il des suggestions originales à apporter dans la rédaction de cet ABC pédagogique ? M. l'inspecteur Berberat remarque que les thèses « Examens et enseignement » publiées en 1955 par l'ancien canton concordent exactement avec le thème de Congrès pédagogique jurassien 1956 « Le passage de l'école primaire à l'école secondaire ». De ces travaux similaires découlent un certain nombre de principes identiques : 1) Le passage de l'école primaire à l'école secondaire doit s'effectuer sans heurt ; 2) Les instituteurs n'ont pas à donner de leçons privées aux candidats ; 3) Les corps enseignants primaire et secondaire doivent collaborer et coordonner leur efforts ; 4) Les candidats doivent être questionnés sur le programme de 4e année primaire seulement. M. Berberat aimerait que, d'une part, la SPJ demande au Département de l'Instruction publique son appui pour que celui-ci veille à faire respecter partout ces principes essentiels, et, d'autre part, que les collègues jurassiens ne se contentent pas d'une simple traduction française de ce vade-mecum, mais qu'ils rédigent un texte original mieux adapté à nos propres besoins.

Une semblable demande a été adressée au Département en date du 10 août 1956, répond le président qui s'engage à revenir à la charge. M. Rychner assure que l'approbation par la Direction de l'Instruction publique des thèses du Congrès jurassien 1956 sera publiée dans la Feuille officielle. Quant au vade-mecum, il sera édité, de même que les statuts, sous forme de pages détachées destinées à être réunies dans un classeur ; on pourra ainsi y ajouter sans inconvénient tout ce qui s'avérera nécessaire. Le président prend acte de la suggestion de M. l'inspecteur.

M. Bachmann déclare que le Comité cantonal s'opposera à la proposition Paul Wyss de voter par la voie postale lors de votations générales. Le vote au sein des sections paraît également plus démocratique à M. Berberat.

M. Montavon demande s'il serait possible d'homologuer dans les statuts des assemblées comme celle de ce jour. M. Rychner discutera de la question au comité directeur ; de toute manière, ces assemblées sont trop utiles à la SPJ comme au Comité cantonal pour que l'on songe à les supprimer quelque jour. M. Rebetez demande si les délégués à l'assemblée du 1er juin adopteront une ligne de conduite commune ou si le vote restera libre. L'assemblée décide d'appuyer les propositions du Comité cantonal.

Après discussion, une seconde proposition Wyss est repoussée ; elle réclamait le droit pour les auteurs de propositions de les motiver personnellement devant l'assemblée générale. Il est semble-t-il plus simple de discuter ces propositions dans les sections et d'en charger ensuite les délégués. La revision des statuts est alors approuvée à l'unanimité.

11. Programme d'activité. Rapporteurs : les présidents des Commissions pédagogiques :

M. Chappuis en donne brièvement connaissance : Veiller au maintien des œuvres et des thèses élaborées par l'ancien comité ; soutenir l'EN de Porrentruy; aider la commission d'études psychologiques à réaliser un plan précis sur la manière de prospecter les candidats à l'école secondaire ; poursuivre le renflouement du Fonds du Centenaire de l'EN de Porrentruy (le président profite de remercier les sections qui ont répondu à l'appel de la SPJ) ; trouver une solution au cas posé par le legs Thérèse Fleury, solution qui satisfasse les institutrices retraitées ; divers.

M. Berberat aimerait beaucoup qu'un cours littéraire ou scientifique d'une semaine ou deux soit organisé chaque année, dans un cadre agréable comme le château de Domont, par exemple. De tels cours, plus encore que ceux de « perfectionnement », apporteraient à chacun d'entre nous une détente et un enrichissement inappréciables. Cette suggestion est chaleureusement accueillie par M. Henry qui souligne les efforts entrepris dans ce domaine par d'autres pays, la France notamment. Le président remercie l'inspecteur Berberat de cette idée généreuse, en suite de quoi le programme d'activité 1957 est adopté à l'unanimité.

12. Divers et imprévu.

Le secrétaire central signale la création d'un comité pour la fondation d'un home destiné à s'occuper de l'éducation des enfants invalides du canton. Un semblable établissement était nécessaire, l'éducation et l'instruction des petits invalides étant trop souvent négligée. Le coût en sera de 2 millions ; des dons importants ont déjà été faits, de sorte qu'il ne resterait qu'un demi-million à trouver. Le comité s'est déjà approché de différentes associations et M. Rychner estime que la SIB pourrait également prouver sa solidarité vis-à-vis des enfants invalides sous forme d'un petit sacrifice des maîtres et des élèves à l'occasion de la course scolaire.

M. l'inspecteur rappelle d'autre part l'existence de la Journée bernoise de l'enfance, association qui soutient chaque année les œuvres pour l'enfance et dont une collecte pourrait être destinée au futur home.

M. Weibel, instituteur-député, fait remarquer qu'un home pour enfants invalides est édifié présentement dans le canton de Neuchâtel ; les enfants malades du Jura pourraient y avoir accès. Le home bernois ne ferait-il dès lors pas double emploi, du moins pour les petits invalides jurassiens ? M. Rychner prend note de la question aux fins de renseignements. M. Berberat s'inquiète de savoir si le home bernois ouvrirait une section de langue française, ce qui paraît évident au secrétaire central. Ce dernier recommande encore la Fondation Cures et Séjours dont bénéficient chaque année des collègues malades.

M. Petignat demande où en sont les travaux sur l'application de l'art. 36 de la nouvelle loi des traitements. M. Rychner répond qu'ils ne sont pas encore terminés étant donné leur complexité.

Le président donne connaissance d'une lettre de la SPR annonçant son Congrès de Genève pour les 20, 21 et 22 juin 1958. Ces dates paraissent convenir à chacun.

Le président rappelle le questionnaire paru dans l'Educateur et en recommande l'examen.

Le rapporteur du prochain Congrès sera le Dr Charles Beuchat, professeur à Porrentruy, en lieu et place du Dr Kuenzi, de Bienne, empêché.

M. Rychner rappelle enfin l'assurance responsabilité civile que chacun peut contracter pour la modique somme de fr. 2.50. En ce qui concerne la Caisse de remplacement, on peut en devenir sociétaire même en n'étant nommé que provisoirement.

Le président déclare levée cette Assemblée préparatoire vers 16 h. 30.

P. S.

DIVERS

Service d'échange et placement S.P.R.

Queques places sont demandées pour fils et filles de collègues suisses-allemands pendant les vacances d'été. On offre 10 fr. par jour. En outre quelques places d'échanges, à Lostorf (Soleure), Uster (Zurich), Langnau, etc.

Offres à André Pulfer, Corseaux.

Le silence, indispensable facteur spirituel

La lutte contre le bruit et les mesures de défense préliminaire que cette lutte comporte doivent prendre place dans une politique des beaux-arts. Il importe qu'à défaut de mesures d'ordre général, cependant si souhaitables et devenues si nécessaires, en marge même de ces mesures en admettant qu'elles soient prises, des mesures plus rigoureuses encore soient envisagées et prises pour protéger les lieux consacrés à la vie de l'esprit et particulièrement à la vie esthétique. Et là il y a beaucoup à faire. Nombre de mesures utiles pourraient être prises par les autorités administratives et avec le concours de tous les gens de bon sens et de bonne volonté.

Il faudrait, enfin, à l'école, à tous les degrés de l'enseignement surtout le plus élémentaire, par des leçons appropriées et une surveillance exemplaire, donner aux jeunes générations cette exigence de silence dans la vie professionnelle, intellectuelle, sociale. Il faut apprendre à chaque futur citoyen à exiger de lui-même d'abord ce qu'il entend exiger des autres.

Chaque bruit inutile est une atteinte à la tranquillité collective, la conséquence d'un manque d'éducation, un défaut élémentaire de tact. L'homme bruyant qui fait claquer les portes, celle de sa voiture comme celle de son appartement, celles des lieux publics dans lesquels il pénètre, qui ne prend aucune précaution dans la conduite des engins qu'il utilise ou dont il dispose, voiture, appareils ménagers, appareil de radio, outillage professionnel, etc., est un individu mal élevé, associal, dont les actes prennent souvent de ce chef un caractère quasi délictuel qui devrait être réprimé avec sévérité. Il est aussi malséant d'être bruyant inopportunément que d'être malpropre et malodorant.

Si le silence est beauté, le bruit est une des plus insupportables laideurs. *(Service de presse du Cartel romand d'H.S.M.)*

LE LAC DE BARBERINE

Un joyau dans un cirque de montagnes merveilleux.

Pour se rendre à Barberine, on gagne Châtelard-Giétroz par le chemin de fer Martigny - Châtelard. De là, le funiculaire CFF conduit à Château-d'Eau d'où un joli chemin en palier, avec vue splendide sur le massif du Trient et toute la chaîne du Mont-Blanc, mène en 45 minutes au pied du barrage. De là, on monte en 20 minutes au haut du barrage. Une petite promenade de 10 minutes au bord du lac et l'on atteint la

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE

point de départ pour de nombreuses et belles excursions et ascensions : Bel-Oiseau, Col de Barberine, Emaney, Salanfe, Col de Tanneverge, Fontanabran, Tour Sallières, Ruan, Les Rosses, Pic de Tanneverge. Les Perrons, Le Bluet, etc.

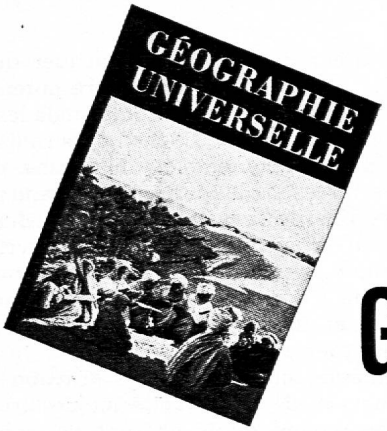

Une belle réalisation

Enfin, un manuel-atlas du monde à jour

Géographie universelle

par HENRI REBEAUD

Un volume de 192 pages, 19×25 cm., avec 220 photographies, dessins et cartes en couleurs, relié sous couverture illustrée 9.80

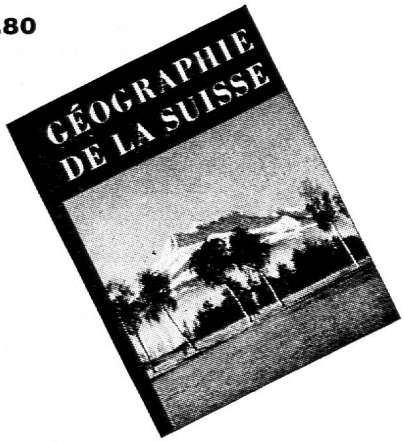

Une description des 5 parties du monde, accompagnée de résumés, d'exercices, de lectures et de statistiques, mettant en relief les principaux faits géophysiques, démographiques, politiques et économiques, sous leur angle à la fois actuel et permanent.

Une riche documentation photographique, présentée dans un format aussi grand que possible, de nombreux croquis et schémas et 31 cartes en couleurs.

Déjà adopté dans les écoles primaires et secondaires de plusieurs cantons romands, ce magnifique instrument de travail, vrai manuel-atlas sera également apprécié de tous les professeurs de l'enseignement privé,

RAPPEL **Du même auteur**

Géographie de la Suisse

Un volume de 176 pages, 19×25 cm., avec 227 photos, figures et cartes en couleurs, relié 8.10

Manuels d'enseignement commercial

LOUIS BENOIT

Le calcul des prix de revient dans l'industrie

Un volume de 132 pages, 15,5×23 cm., broché 6.85

Les professeurs des branches commerciales n'ont pas manqué de remarquer les qualités de logique et de clarté de ces ouvrages qui paraissent aujourd'hui sous leur forme définitive.
Après une introduction générale, l'auteur y étudie en 3 chapitres: Le prix de revient global ou par division — Le prix de revient spécial ou par majoration — La méthode des sections.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE, GENÈVE, NEUCHATEL, VEVEY, MONTREUX, BERNE, BALE, ZURICH

Partie pédagogique

QUELQUES RÉSULTATS ACQUIS PAR LA PÉDAGOGIE EXPÉRIMENTALE

par M. le professeur Raymond BUYSE, de l'Université de Louvain

A. L'ORGANISATION SCOLAIRE

Certains intéressent particulièrement *l'organisation de l'école.* Citons, entre autres :

a) *La répartition de la population* des écoles d'après la valeur mentale du contingent. Plusieurs solutions sont ici possibles : division en école forte et en école faible, par exemple, ou encore établissement de « classes mobiles », organisées en tenant compte des différences d'acquis dans certaines branches. A présent, on cherche plutôt à discerner les différences individuelles pour fonder scientifiquement l'individualisation ou traitement pédagogique ;

b) *L'étalonnage des examens* de passage de façon à uniformiser le plus possible les conditions de ces épreuves périodiques ; la réforme des concours, en tenant compte des données de la docimilogie où nous utilisons les procédés de la psycho-technique ;

c) *La création de « classes de récupération »,* pour retardés transitoires (élèves éloignés de l'école pour cause de maladie contagieuse, par exemple) : de « classes de perfectionnement », pour arriérés, et de « classes spéciales », pour mieux doués. Sans vouloir traiter ici la question des mieux doués, rappelons encore que c'est le type d'enfant qui est le plus sacrifié par nos coutumes scolaires. Il se réalise comme il peut, par son propre effort et généralement malgré le système scolaire qui prétend l'éduquer. Et, cependant, n'est-il pas évident que dans un régime d'instruction *obligatoire,* chacun a le droit strict de trouver un traitement éducatif adéquat à sa capacité mentale. C'est donc une erreur de retarder le développement naturel des meilleurs sous le prétexte de réaliser une conception aussi peu logique qu'illusoire de « l'égalité dans la médiocrité ». Il y a là un véritable abus de pouvoir et peut-être de confiance. C'est aussi une grave faute politique, car, surtout en démocratie, où selon la profonde parole de Pasteur : « chaque individu doit pouvoir fournir son maximum », la société a besoin d'une élite forte et nombreuse. C'est donc le devoir d'une nation consciente de ses destinées de faciliter la formation de ses mieux doués, d'organiser la sélection de ses chefs par le mérite, puisque ce sera la rude tâche des élus de se sacrifier ensuite au bien commun.

B. LA DIVISION DU TRAVAIL EN PÉDAGOGIE

D'autres transformations visent plus particulièrement *l'organisation du travail pédagogique.* Signalons parmi elles :

a) La création de *centres de recherches* rattachés à l'institution nationale de l'enseignement et servant d'organisme d'union entre toutes les parties du corps enseignant, en vue de provoquer un vaste mouvement d'expériences pédagogiques communes, destiné à améliorer les conditions du travail scolaire et à en augmenter le rendement. En Belgique, il faut citer :

1. la Commission consultative universitaire de pédagogie (C.C.U.P.) groupant depuis 1946 les spécialistes des quatre universités ;
2. le Centre national des recherches de psychotechnique scolaire (C.N.R.P.S.), fondé en 1950 et subventionné par le Fonds de la recherche scientifique.

Comme on le voit, l'université est le centre de ce mouvement en faveur d'une pédagogie scientifique. N'a-t-elle pas le devoir essentiel de servir la nation qui, tout entière, contribue à la faire vivre ? Ne se doit-elle pas d'être l'« Alma Mater » de tout l'enseignement depuis celui de ses propres facultés jusqu'à celui des jardins d'enfants où germe la graine de l'humanité de demain, de son élite prochaine ?

La situation, à ce propos, est facile à préciser, chez nous. D'un côté, il y a l'Etat, qui, s'étant arrogé des droits, s'est créé des devoirs ; son rôle est d'améliorer l'enseignement par le double moyen de la liberté dans la recherche et de l'aide aux compétences. De l'autre, la vaste armée des praticiens de l'enseignement, aux prises avec les mille difficultés du travail scolaire, en contact continuel avec les réalités d'une pédagogie vécue, mais n'ayant ni le loisir ni la formation voulue pour déduire de leur expérience les règles didactiques qu'elle comporte.

N'est-il pas évident qu'entre ces deux termes du problème pédagogique : pouvoir de *direction,* représenté par l'autorité d'une administration nécessairement traditionnelle, et, d'autre part, pouvoir d'*exécution,* s'exprimant par la pédagogie empirique d'un corps enseignant facilement routinier, il y a place pour un terme moyen, représentant le pouvoir d'*adaptation* et qui serait un organisme spécial à rôle scientifique précis ? Ne faut-il pas qu'à côté des chefs responsables qui veulent assurer le progrès de l'institution scolaire, il y ait le technicien qui contrôle et conseille, et n'est-il pas nécessaire que tout près du praticien qui applique, il y ait le chercheur qui découvre ?

Les hommes d'avant-garde de la République américaine, avec le sens aigu des réalités qu'on leur connaît, l'ont bien compris. Aussi a-t-on organisé partout, dans les universités ou, sous leur impulsion, dans les grands centres, des offices de recherches pédagogiques ; là, des spécialistes, de culture universitaire, pour la plupart psychologues ou pédagogues, travaillent activement à mettre au point la science pédagogique et la transmettent ensuite à un corps « *d'ingénieurs scolaires* » ayant travaillé pratiquement à l'école, mais désireux d'atteindre à la haute culture pédagogique (professeurs de pédagogie des écoles normales, inspecteurs de l'enseignement, directeurs de grandes écoles).

Les nombreux et si intéressants travaux sortis des laboratoires américains et des écoles expérimentales, où l'on cultive la pédagogie scientifique, n'ont pas tardé à révéler que dans cette branche du savoir humain comme dans les autres, « la science qui s'enseigne n'est que l'alphabet de la science qui se fait ». Et cet important mouvement de recherches a surtout mis en relief une conclusion essentielle. C'est que, si la nouvelle orientation ne devait pas nous apporter des vérités pédagogiques absolues, ni nous fournir des règles didactiques définitives, elle était néanmoins seule capable de nous sortir de l'empirisme actuel et d'apporter quelque lumière dans ce domaine, si mouvant et si nuancé qui englobe les réactions complexes de l'être humain en croissance.

Le champ d'action d'un bureau de recherches pédagogiques est singulièrement vaste, puisqu'il comporte, entre autres :

a) l'étude, par la méthode expérimentale, de tous les problèmes de la technique de l'enseignement ;

b) l'examen mental et la classification des élèves d'après leur niveau mental, leur stade de maturation, leurs aptitudes particulières ;

c) le contrôle du rendement scolaire ;

d) l'étude et l'amélioration des méthodes des programmes et des livres classiques ;

e) les conférences d'initiation données au personnel, etc.

Parmi les nombreuses activités de ceux qui fonctionnent aujourd'hui soit aux Etats-Unis soit en Europe, nous trouvons : l'inspection détaillée (Survey) du système scolaire complet d'une ville, d'un district, d'un Etat ; l'étude et l'amélioration de la méthode des tests avec service de renseignements sur toutes les questions qui s'y rattachent ; la solution gratuite de toutes les difficultés pédagogiques soumises par le corps enseignant ; la direction d'une clinique psycho-pédagogique ; la poursuite de travaux de recherches originales et la publication des résultats expérimentaux obtenus ; un service régulier de renseignements bibliographiques.

Comme ceux qui sont au courant de ce vaste mouvement l'ont déjà vu, il ne s'agit plus ici de conserver béatement les restes momifiés de nos traditions pédagogiques dans les casiers poudreux d'un musée scolaire, qui n'est qu'une sombre nécropole d'idées mortes, mais bien de réaliser en un contact intime avec la vie scolaire du pays et par la collaboration de tous, sous la sage direction de techniciens experts, l'inventaire de notre acquis pédagogique, d'en poursuivre ensuite la vérification expérimentale et de procéder, enfin, à l'instauration des améliorations opportunes et des changements nécessaires.

b) La *transformation du système d'inspection,* où le danger de mêler l'administratif et le technique est le plus grand. Deux mesures urgentes s'imposent à cet égard : une division logique du travail de l'inspecteur et la recherche d'une base objective d'appréciation du travail des maîtres. Aussi, les inspecteurs sont-ils, en général, les défenseurs convaincus de l'introduction de tests de rendement, dans les écoles. La vraie mission de l'inspecteur est pédagogique : son action doit tendre à aider plutôt qu'à réprimer. Mais cela ne veut pas dire qu'il doit s'abstenir de contrôler. Au contraire, le contrôle est une nécessité absolue, avec cette restriction essentielle qu'il s'agit non pas de l'enquête d'un juge, mais bien de l'examen clinique d'un médecin et que la conséquence du rapport sera, non la pénalisation de l'instituteur, mais le traitement du cas pédagogique mis à jour.

Qui niera que jusqu'ici, malgré les ressources certaines du « don additionnel », l'aide indéniable de la méthode comparative ensuite, et les enseignements de l'expérience personnelle plus tard, notre système d'inspection n'en soit resté au stade de l'impressionnisme ?

Il est nécessaire de tenter un effort loyal pour rendre plus objectives les conditions du rapport d'inspection. La méthode scientifique des tests et des épreuves objectives peut seule nous rendre ce service qui serait certainement apprécié par tous les instituteurs ; ceux-ci préfèrent, en effet, obéir aux conclusions précises d'un examen objectif plutôt que de suivre les suggestions contradictoires de fonctionnaires versatiles.

Dans cette conception, l'inspecteur, aidé des instituteurs, donne au début de l'année des «tests de sondage» dans les différentes écoles de façon à se rendre compte de la valeur mentale des enfants et de leur degré d'instruction. Il consacre des conférences spéciales à en discuter les résultats, à les interpréter et à définir les mesures à prendre. Durant l'année scolaire, il réserve une partie de ses visites de classes à donner des « tests de rendement » dans les branches sur lesquelles porte spécialement son inspection. Enfin, l'année scolaire se clôture par un examen général soigneusement standardisé pour toutes les classes du même degré, de façon à assurer un contrôle sérieux du rendement scolaire. Par la confrontation des résultats — dans le domaine des branches de mécanismes : déchiffrage des textes et leur transcription, calcul automatique — on obtient de précieux renseignements sur la valeur comparée des écoles entre elles et par rapport aux normes plus générales.

Enfin, on peut apprécier avec plus de précision la valeur des instituteurs dans les branches techniques (l'œuvre vraiment éducative de l'école échappant, en fait, à tout contrôle numérique).

La situation étant ainsi nettement établie, le rôle de l'inspection consiste à chercher le remède, à stimuler le zèle défaillant des uns, à combler les lacunes de l'instruction professionnelle ou de la culture générale des autres : cours de vacances, conseils bibliographiques, classes didactiques, discussions des méthodes nouvelles et essais pratiques contrôlés. Dans les circonstances difficiles que font naître les essais de pédagogie individuelle, la connaissance des cas exceptionnels (élèves soit arriérés, soit supérieurs) permet à l'autorité pédagogique de guider le maître dans la recherche et l'application d'un traitement spécial.

Dans les milieux d'avant-garde, on est d'avis que même si l'usage des tests, comme il arrive souvent, ne fait que confirmer la justesse des réformes conseillées par les inspecteurs avertis qui travaillent d'impression, ou produites par l'évolution incontestable de la pédagogie classique, expression du bon sens des hommes d'écoles, il faut encore reconnaître la souveraine importance de cette innovation, puisqu'elle constate en pédagogie le passage définitif du probable au certain. Par ce moyen, on met fin au règne de la discussion byzantine d'*opinions personnelles* et contradictoires, et l'on inaugure l'ère positive de la suprématie du *fait constaté.* Le vieil art pédagogique foncièrement empirique se mue en technique c'est-à-dire en un art certes, mais éclairé par la science et par conséquent capable de justifier son action éducative.

Naturellement, l'idée de mesure en sciences et surtout dans les sciences biologiques, parmi lesquelles la pédagogie occupe une si haute place, implique du relatif. Cette vérité est, du reste, d'ordre général, et les récentes et vertigineuses découvertes d'Einstein, dans un domaine qui confine à l'absolu des mathématiques, nous l'ont bien fait voir. Quoi qu'il en soit, la parole de Féré : « Pas de science sans mesure », conserve toute sa portée, à condition, quand il s'agit d'un problème qui implique du vivant et surtout de l'humain, de savoir ajouter avec Binet : « Mieux vaut une mesure approximative que pas de mesure du tout ».

UNE EXPÉRIENCE DE « VIE INTERNATIONALE »

Contribution à la compréhension mutuelle des peuples

L'année passée, cinquante jeunes Américains et Américaines apprirent à connaître les us et coutumes de la Suisse au cours d'un voyage à travers notre pays entrepris avec les familles dont ils étaient aussi les hôtes le reste du temps dans cinq villes d'une certaine importance (Schaffhouse, Bâle, Berne, Thalwil et Lausanne). De même, cet été, deux groupes de jeunes Suisses, entre autres quelques instituteurs, auront l'occasion d'apprendre à connaître la vie américaine par un stage en Californie et sur la Côte atlantique ; ils séjourneront au sein de familles et dans des universités. L'organisation de ces échanges est assurée par l'« Experiment in International Living », à Putney, Vermont, USA, qui depuis quelques années a de nouveau intensifié son activité en Suisse (secrétariat à Berne). Voici quelques remarques faites en ma qualité de participant de l'échange 1956 aux USA, et susceptibles d'intéresser mes collègues instituteurs.

En 1956, la vingt-cinquième fois, eut lieu un échange de jeunes gens de différentes nations pour un séjour de trois mois en pays étranger. Les conditions en sont les mêmes que celles de l'échange de vacances patronné par Pro Juventute entre Suisses romands et allemands, c'est-à-dire que les « étudiants » participent à la vie non de la famille mais d'un fils ou d'une fille et sont ainsi mis en contact avec les problèmes de l'autre pays par un vision directe et une expérience personnelle ; cette façon de faire est bien meilleure que la vie en simples touristes dans des hôtels. En même temps se tissent au delà des pays et des frontières des relations utiles à la paix et à la compréhension des peuples, comme le souhaite Donald B. Watt, le fondateur de l'organisation.

Les frais se montèrent pour nous à 420 dollars (sans argent de poche) pour trois mois, y compris le trajet aller-retour sur un bateau hollandais en classe touriste, les frais de voyage aux USA et le séjour de quatorze jour à l'Université. Le reste des dépenses, comprenant surtout la pension et le logement, tombèrent à la charge des familles offrant l'hospitalité ; la prévenance des autorités locales, communes et direction des écoles, suscita à tout moment des invitations à des manifestations culturelles.

Le séjour au Collège nous mit en contact pendant quatorze jours avec des étudiants américains, qui travaillent d'ailleurs presque tous à côté de leurs études ; ils peuvent suivre pendant les vacances d'été des cours nécessaires à la continuation de leurs études dans telle ou telle branche et ils se trouvent ainsi un peu déchargés pendant l'année scolaire proprement dite. L'atmosphère ouverte, l'esprit d'entraide, les discussions, l'aménité des maîtres et professeurs qui se considéraient comme des collègues restent inoubliables à nos yeux et dignes d'imitation.

Au cours du séjour dans les familles, nous avons appris à connaître nos nouveaux « parents » et les USA dans leur vie quotidienne. Il est évident que l'on fait ses expériences particulières dans chaque famille, mais les impressions furent partout des meilleures. Après les quatorze jours passés à l'Université de Worcester (Mass.), le séjour d'un mois à Syracuse, situé à un jour d'autobus, fut une source de souvenirs et d'amitiés durables. D'une manière générale, le choix des familles s'opère de sorte que les participants entrent en contact avec des enfants du même âge qu'eux. Nous autres Suisses plus âgés fûmes reçus par de jeunes couples à peu près de notre âge et il nous fut donné de la sorte d'assister de près à la lutte pour la vie que mène la jeune génération. Même si la possession d'une auto, d'un frigorifique et d'une maisonnette privée sont chose qui va de soi, l'expérience de la vie dans la communauté familiale qui nous reçut, à commencer par l'aide au ménage jusqu'à la fréquentation du culte avec toute la famille, restèrent un souvenir précieux. Il est aisé de comprendre que toutes ces activités renforcèrent le contact humain et permirent d'entrer en relations avec des gens de couches sociales variées. Mes « parents », par exemple, environ neuf mois auparavant venaient courageusement de créer une entreprise de nettoyage de tapis et de meubles qui requérait toute leur énergie. Malgré cela, ils trouvaient le temps de se consacrer à des groupements de jeunesse de l'Eglise, de jouer chaque semaine dans l'équipe de baseball ou de softball, et de conduire en voiture quelques garçons dans un camp en Pensylvanie, où je pus les accompagner.

Les mardis et jeudis étaient réservés à des séances communes en groupes ; nous discutions par exemple avec la Commission scolaire les problèmes scolaires d'Amérique et de chez nous, visitions des écoles, fabriques, banques, des studios de télévision et de radio, la gare et les installations de triage du Grand chemin de fer central de New-York, pique-niquions et allions nous baigner. Nous fréquentions avec les seules familles les séances du théâtre d'été et d'autres manifestations. Nous fûmes entre autres frappé de l'excellent esprit de collaboration régnant entre la Commission scolaire et le Conseil communal du quartier de Syracuse-Nord. Tous rivalisaient pour nous aider et aussi pour apprendre de nous s'il existait quelque chose qui pût être encore amélioré ; dans la discussion nous finissions par être ceux qui s'enrichissaient le plus. L'excellente entente entre conseillers masculins et féminins était particulièrement frappante. Mais c'est le vieux Glaronnais Luchsinger qui nous procura la plus grande joie en nous invitant à assister dans sa ferme modèle à une démonstration des méthodes américaines modernes d'exploitation agricole et de production laitière. Il vit ici depuis cinquante-six ans. Lui et les membres de sa famille ont visiblement apprécié les chants suisses que nous avons exécutés pour les remercier. Les gens étaient souvent étonnés de nous entendre dire que nous allions retourner et ne pas rester. Il aurait été possible d'accepter des emplois, même comme maîtres !

Nous gardons un souvenir reconnaissant du temps passé là-bas. Les familles ont réussi à nous donner une image non défigurée de la réalité américaine : hospitalité, prévenance, promptitude à aider, respect mutuel et reconnaissance réciproque du résultat auquel d'autres sont arrivés, volonté de ne pas s'enliser dans les choses matérielles mais de progresser dans le domaine spirituel et humain. La télévision n'est pas tout et elle est examinée dans un esprit critique. Nous avons vu que la majorité des Américains doit aussi lutter dur, sinon plus dur que nous, pour gagner son pain quotidien, parce qu'elle renonce à beaucoup de sécurités sociales par amour de l'indépendance. Si nous aimerions changer ? Oui et non.

La semaine libre est une des particularités de l'expérience. Elle permet de nous royaumer à nos frais pour rendre visite à des connaissances, des amis ou des parents. Malgré notre appartenance à un groupe, nous

avons la possibilité de réaliser des désirs longtemps caressés.

Conclusions : bien entendu, notre rapport ne contient de loin pas tout ce que nous devons à ce séjour d'été. Cette expérience mérite d'être plus connue en Suisse et en particulier parmi les instituteurs. Elle permet de connaître rapidement assez à fond des nations étrangères. Avec le temps, on peut s'attendre à la possibilité de former des groupes spéciaux composés uniquement d'instituteurs.

Qui veut collaborer à Lausanne ?

Du 10 juillet au 1er août, un groupe d'environ vingt instituteurs new-yorkais viendra en séjour d'études à Lausanne. S'inspirant de l'idée de l'« expérience » décrite ci-dessus, ces maîtres aimeraient être reçus par des familles contre paiement de fr. 11.— à fr. 12.— par jour. Ne serait-ce pas l'idéal si ces New-Yorkais pouvaient vivre au sein de familles d'instituteurs et d'institutrices lausannoises ? Les maîtres et les maîtresses désireux d'héberger un hôte voudront bien s'adresser à :

M. H. Rebstein, rue Pépinet 5, Lausanne

ou au :

Secrétariat suisse de l'« Expérience de vie internationale », Viktoriastrasse 45, Berne,

où l'on peut aussi obtenir tous les autres renseignements sur les voyages aux USA.

Eugen Bareiss, Thayngen.

Tradution R. S.

Educateur à la découverte...

DES ÉCOLES RURALES CANADIENNES

Elles ont souvent leurs « collèges » isolés au centre de gravité d'une région agricole dont les fermes peuvent être à plusieurs kilomètres les unes des autres.

Disons sans hésitation que, dans ces régions, l'enseignement et l'instruction sont bien inférieurs à ceux des plus modestes de nos cantons. Cette comparaison nous amène à une autre : celle des institutions politiques ; au Canada comme en Suisse, on parle d'autorités fédérales, provinciales (cantonales) et communales (seulement certains de ces cantons-provinces sont plus étendus que la France !). Comme en Suisse, on y est très particulariste ; aussi les autorités fédérales ne se mêlent-elles de l'instruction que pour venir en aide aux territoires du Grand-Nord ; les lois sur l'instruction publique sont provinciales, les universités de même ; sauf dans les grandes villes où il y a des inspecteurs communaux, l'inspectorat dépend aussi de la province. Partout la commune supporte une partie importante des frais locaux (immeubles, traitements du corps enseignant, « school-bus », etc.) et, comme parfois chez nous, c'est souvent le chapitre « instruction » qui grève le plus le budget et enfle les « taxes » (impôts). L'Etat accorde des subsides selon les circonstances (éloignement ; organisation d'enseignements spéciaux : musique, dessin, travaux manuels, arts ménagers ; bibliothèques). Si, pour le traitement de base, le corps enseignant est payé par la commune, l'Etat verse directement aux intéressés des suppléments mérités par une préparation plus poussée (brevets) et par l'ancienneté. La grande masse du corps enseignant touche des traitements allant de 2200 à 5000 dollars ((10 000 à 22 000 francs suisses). Quelques-uns (« non-qualifiés » dans classes rurales) touchent passablement moins, et d'autres (maîtres spéciaux aux longs états de service dans les grandes villes) reçoivent jusqu'à 7000 dollars, soit 30 000 francs, mais ce sont des cas très rares.

Les programmes sont aussi chargés que les nôtres, mais, d'après ce que nous avons pu en juger, ils sont loin d'être traités dans leur totalité, surtout dans les classes rurales. La fréquentation n'y est pas très régulière ; beaucoup de jeunes élèves ont à parcourir à pied (certains à vélo en été et à ski en hiver) de longues distances jusqu'à la route où le school-bus les recueille ; les conducteurs de ces véhicules sont payés au mois par la commune et, pour l'école du dimanche, par les communautés religieuses.

Nous avons demandé à l'un d'entre eux la permission de l'accompagner pour une course. Les premiers élèves ainsi « ramassés » le sont plus d'une heure avant le début de la classe, mais ils seront aussi les premiers « déposés », le soir à l'endroit où ils retrouveront vélo ou skis ! En comptant les deux trajets (jusqu'à et dès la route) la plupart des écoliers sont pour plus de 10 heures de temps hors de la maison paternelle (ils prennent presque tous leur « boîte à lunch » et peuvent manger à l'école, sous surveilance, leur léger repas de midi). Le matin, les enfants sont relativement calmes, mais le soir, le school-bus est le théâtre d'un chahut indescriptible ; le conducteur ferme les oreilles et n'a d'yeux que pour la route ; cependant si le tumulte dépasse par trop la mesure, il « avertit »... puis, si cela ne suffit pas — très rarement, à titre d'exemple — il empoigne par le collet le plus échauffé de la bande... et le dépose sans ménagements au bord de la route à quelques kilomètres de sa destination : c'est la seule sanction efficace.

Ces school-bus sont très nombreux au Canada et aux USA ; on reconnaît de loin leurs énormes masses jaune-orange, et tous les usagers de la route les respectent, car la police est d'une extrême sévérité à l'égard de l'automobiliste qui aurait le malheur d'en heurter un ou simplement de le dépasser à l'arrêt : au Nouveau-Monde plus encore que chez nous, l'enfance est sacrée... on ne peut qu'en être heureux, mais elle s'en rend si bien compte qu'elle en profite un peu pour s'accorder des aises... Qu'il fasse mauvais temps, que l'écolier ait une « cosse » lui rendant plus sensible un léger mal de gorge ou une vague céphalée, les parents se laissent très vite persuader qu'il est préférable de le garder à la maison !

En classe, l'enfant n'aime pas à être bousculé, et travaille à son rythme. Il est d'une liberté de parole que « nous » jugeons exagérée à l'égard de son maître (mais nous sommes « vieux jeu » !).

Deux exemples :

Un instituteur, du reste très fier de l'esprit de son élève, nous raconte qu'il avait demandé à sa classe des dessins libres, mais groupés autour d'une idée... Il avise un bonhomme de dix-onze ans (que nous connaissons bien) et qui a dessiné un bambin, une auto et un âne...

— Ce n'est pas mal, mais le rapport entre eux ?

— C'est simple : les trois sont « chers »...

— ?

— Mais oui : un « baby » c'est très cher (very dear), une auto c'est trop cher (too dear).

— Et... l'âne ?

— C'est vous, mon cher ! (You, my dear !)

L'anecdote suivante est moins amusante, mais tout aussi caractéristique d'un état d'esprit général de l'enfance, toléré par des parents pour la plupart incapables d'en imposer à leur progéniture :

Un maître vient de donner un sujet de composition à ses élèves de dix ans ; comme nous le faisons presque toujours en pareilles circonstances, le maître donne quelques directives pour éviter que les élèves ne s'égarent dès le début de leur travail... Il est interrompu par Brandon :

— Keep quiet, teacher, I cannot concentred ! (Tais-toi, maître, je ne peux me concentrer !).

Et... le maître s'est tu ! Mais il était tout de même vexé, et il a puni Brandon... pour une autre raison (mauvaise écriture) ; personne n'aurait compris qu'il l'eût puni pour sa remarque... admirable !

Nous reviendrons sur l'attitude des adultes à l'égard de l'enfance, mais les exemples donnés montrent déjà que l'enseignement n'est pas facile là-bas.

Dans ces conditions on ne peut guère exiger (et on exige guère) de tâches à domicile. Et — permettez cette remarque personnelle — c'est très regrettable, car ces devoirs ne sont pas seulement l'occasion d'apprendre quelque chose de plus, mais c'est surtout celle de s'entraîner au travail personnel, sans surveillance immédiate (les parents qui aident par trop leurs enfants pour ces « leçons » ne leur rendent pas service à cet égard, nous ne le leur rappellerons jamais assez).

On peut s'étonner que, dans ces circonstances, les résultats ne soient pas plus mauvais. Il faut dire que le maître dispose au moins d'un moyen très efficace d'« encouragement » : la promotion. Il y a deux sessions d'examens dans l'année ; les élèves peuvent, à chacune, essayer d'y conquérir un « grade » ; normalement ils passent chaque année d'un grade à l'autre (ceux qui ont échoué au printemps se rattrapent parfois l'automne) ; il y en a qui restent sur le carreau, tandis que les très bons éléments parviennent, une fois ou deux durant leur scolarité, à conquérir deux grades la même année !

Maintenant, même s'ils n'ont pas pu obtenir le « grade 8 » nécessaire pour entrer normalement à la « high school » (Ecole supérieure de district), les élèves de 15 ans sont tenus d'y passer une année ; on y entre en général à 14 ans, mais il se trouve des élèves qui en sortent à cet âge, ayant acquis le « grade 10 », lequel leur permet par exemple d'entrer dans l'enseignement !

Les examens sont du genre « tests » : l'élève a le choix entre de nombreuses questions, et parfois entre des réponses qui lui sont suggérées. Nous voyons là un indice de cette recherche de la « facilité » dont les effets pernicieux se font profondément sentir sur l'éducation au Nouveau-Monde. Nous y reviendrons à propos des « Collèges universitaires » aux Etats-Unis.

(A suivre) *A. Card.*

La poésie de la semaine

DESSUS LE CHÈVREFEUILLE...

Dessus le chèvrefeuille
Etait un ver luisant
Et la lune piquait
De son rayon dans l'eau.

Ce fut alors que je rêvai
La chanson
Que jamais je ne dirai.

Federico Garcia-Lorca (Yerma) trad. Jean Viet

LA GRENOUILLE BLEUE

I

Prière au bon forestier

Nous vous en prions à genoux, bon forestier, dites-nous-le ! à quoi reconnaît-on chez vous *la fameuse grenouille* bleue ?

à ce que les autres sont vertes ? à ce qu'elle est pesante ? alerte ? à ce qu'elle fuit les canards ? ou se balance aux nénuphars ?

à ce que sa voix est perlée ? à ce qu'elle porte une houppe ? à ce qu'elle rêve par troupe ? en ménage ? ou bien isolée ?

Ayant réfléchi très longtemps et reluquant un vague étang, le bonhomme nous dit : « Eh mais, à ce qu'on ne la voit jamais !

Paul Fort (Anthologie des Ballades françaises)

Dès 11 ans.

BIBLIOGRAPHIE

Les Nombres en couleurs, par Georges Cuisenaire et Caleb Gattegno. Livre du maître. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. 1955. 21,5 × 13,5 cm. 68 pages. 300 fr. fr.

Cet ouvrage constitue le guide d'utilisation du matériel didactique de calcul imaginé par Georges Cuisenaire, directeur de l'enseignement primaire de la ville de Thuin (Belgique) Ce matériel se compose de réglettes colorées de longueurs différentes, chaque couleur étant associée à une longueur et pouvant symboliser un nombre. La richesse inépuisable des possibilités offertes par ce matériel et l'ampleur de la révolution pédagogique qu'il représente sont soulignées par Caleb Gattegno, spécialiste de l'enseignement des mathématiques, professeur à l'Université de Londres, qui, à la suite d'expériences convaincantes réalisées dans plusieurs pays d'Europe, se dépense inlassablement pour diffuser la nouvelle méthode.

Les méthodes statistiques en psychologie et en pédagogie, par Fischer et Hardi. Coll. Actualités pédagogiques et psychologiques. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. 1955. 139 pages in-8°.

Ce volume — sur une matière dont la littérature européenne est pauvre — correspond au cours donné par son auteur depuis 1952 ; il est donc destiné avant tout aux étudiants en psychologie et en pédagogie. Il sera également utile aux éducateurs qui tentent d'établir des comparaisons ou des classements mathématiques. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la discussion de problèmes comportant une variable et celle de problèmes comportant deux ou plusieurs variables. Des exemples nombreux permettent à l'auteur d'exposer clairement — pour des esprits mathématiques — une matière difficile autant qu'indispensable aux chercheurs.

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis

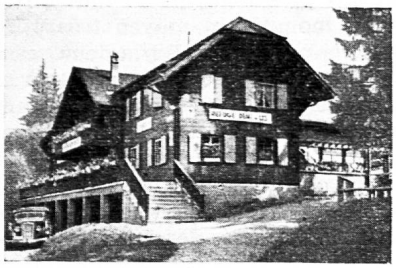

Grande salle, accueil chaleureux et prix spéciaux pour écoles et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

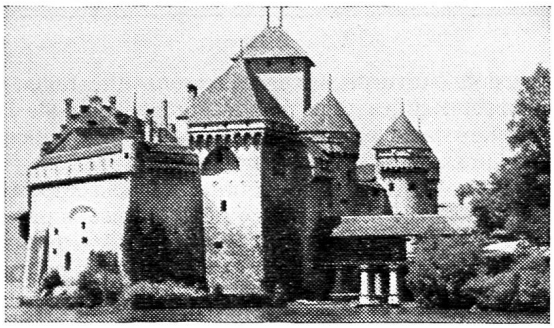

VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

PRÈS DE MONTREUX

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

TOUR DE GOURZE

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes : accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide. Se recommande : Mme Vve A. BANDERET. Téléphone sous Tour de Gourze 4 22 09. Poste de Riex s/Cully.

CHALET DU VAL D'ARPETTAZ

à 30 minutes du lac. Restauration, dortoirs avec couchettes.
Arrangements pour écoles et sociétés.

C. LOVEY, propriétaire ● Tél. (026) 6 82 21

Joli but pour course d'école à

Avenches la Romaine

Bienvenue aux maîtres et aux élèves. Vis-à-vis du musée.
Parc pour autos et cars

CAFÉ SUISSE

Le tenancier : R. CHAPPUIS Téléphone (038) 8 31 69

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE

s/ Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe-dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait le matin Fr. 2.90 par élève. Prix spéciaux pour sociétés; restaurations. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. ¼ de Barberine. Bateaux à disposition.

se recommande EDOUARD GROSS, propriétaire

ESTAVAYER-LE-LAC

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses scolaires. Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée.** - Renseignements par Société de Développement.

DANEMARK

(2 jours en Suède)

du 21 juillet au 3 août. Fr. 400.— / 450.—
au départ de Bâle. Nombreuses excursions.

Association suisse de

CULTURE & TOURISME

15, rue du Midi Lausanne

Visitez les pittoresques

Gorges du Taubenloch

à Bienne

Trolleybus Gare No 1 ou Frinvilier C. F. F.

L'eau de table par excellence

ADDITIONS PARALLÈLES

Sur une camionnette on charge un fût de 110 l pesant 142 kg, un tonneau de 90 l pesant 116 kg et une pièce de 228 l pesant 260 kg. Combien pèse le chargement de la camionnette ? Combien transporte-t-elle de litres de vin ?

L'épicier a deux bidons d'huile de 28 l et 35 l dont l'huile pèse 25 kg et 31 kg. L'épicier peut vendre son huile au litre ou au poids. Combien a-t-il de litres d'huile à vendre ? ou combien de kilos d'huile ?

Le fermier a pressé une première fois 150 kg de pommes et obtenu 90 l de cidre, une deuxième fois 185 kg de pommes et retiré 122 l de cidre. Combien a-t-il obtenu de litres de cidre ?

Il y a cinq ans, Antoine mesurait 101 cm et pesait 22 kg. Depuis il a grandi de 33 cm et son poids a augmenté de 11 kg. Combien mesure aujourd'hui la taille d'Antoine ? Combien pèse-t-il ?

LE SENS DE LA DIVISION
recherche du nombre de parts

Des enfants viennent de se partager un sac de 88 bonbons. Chacun a eu 22 bonbons. Combien a-t-on fait de parts avec le sac de bonbons ?

Le maître a 55 images à partager entre les enfants. Les images vont par série de 5. Si le maître donne une série de 5 images par enfant, à combien d'enfants donnera-t-il des images ?

La maîtresse a 48 crayons de couleur assortis à distribuer aux fillettes. A chacune elle donnera 4 crayons de couleurs différentes. Combien la maîtresse peut-elle faire de lots de crayons ?

Des enfants jouent avec un jeu de puzzle qui comprend 48 cartons. Chaque enfant a pris 8 cartons. Combien y a-t-il de joueurs ?

Un magasin distribue 456 ballons aux enfants des acheteurs. Chaque acheteur peut emporter 3 ballons. Le magasin pourra donner des ballons à combien d'acheteurs ?

Un libraire donne 5 buvards-réclame à chacun de ses clients. Il y a 655 buvards à distribuer. Le libraire pourra donner des buvards à combien de clients ?

Un marchand de vaisselle reçoit 672 assiettes. Il les range par piles de 6. Combien le marchand de vaisselle fera-t-il de piles d'assiettes ?

SOUSTRACTION

André a 72 billes et Robert en possède 36. Combien André a-t-il de billes de plus que Robert ?

Josette a 78 cm de ruban et Lucie en a 64 cm. Le ruban de Josette mesure combien de centimètres de plus que celui de Lucie ?

J'ai deux tonneaux. L'un contient 55 l et l'autre 82 l. Le grand tonneau contient combien de litres de plus que le petit ?

André pèse 29 kg et son grand frère Jacques 54 kg. Jacques pèse combien de plus qu'André ?

André a 65 jetons. Robert en possède 48. Combien manque-t-il de jetons à Robert pour qu'il en ait autant qu'André ?

Pour border un napperon de 95 cm de tour, Marie a un galon de 78 cm. Combien manque-t-il de centimètres de galon pour border le napperon ?

Pierrot mesure 112 cm ; son grand frère mesure 136 cm. Combien manque-t-il à Pierrot pour avoir la taille de son frère ?

Soixante-quinze invités sont réunis pour la noce. Le pâtissier n'a apporté que 66 pâtés. Combien manque-t-il de pâtés pour que chaque invité ait le sien ?

Pour entourer son jardin, papa a 42 m de grillage. Le jardin a 88 m de tour. Combien manque-t-il de mètres de grillage ?

RECHERCHES DE PARTS

Un commerçant reçoit 639 balles de caoutchouc présentées par boîtes de 9. Combien le commerçant reçoit-il de boîtes ?

Le jardinier a repiqué 1756 salades par rangs de 7 salades. Combien le jardinier a-t-il de rangs de salade ?

Dans le verger, il y a 168 pommiers. Dans une rangée il y a 8 pommiers. Combien y a-t-il de rangées de pommiers ?

Papa a 46 pieds de tomates à repiquer dans son jardin. Il en met 8 dans une rangée. Combien pourra-t-il faire de rangées complètes ? Combien lui restera-t-il de pieds de tomates ?

Le fleuriste a 38 œillets à repiquer. Il en met 9 dans une rangée. Combien pourra-t-il faire de rangées complètes ? Combien lui restera-t-il d'œillets à repiquer ?

Dans la cour les 45 élèves de la classe se mettent en rangs. Doivent-ils se mettre 8 ou 9 par file pour que les files soient égales ?

Le capitaine veut aligner ses 162 hommes par files de 8 ou 9 et il désire que ses files soient égales. Comment alignera-t-il ses hommes et combien aura-t-il de files ?

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

La Barillette - La Dôle

par le

Télésiège

Emetteur Télévision

Restaurant station supérieure

Taxes réduites aux sociétés et écoles

Rens. : Ch. de fer Nyon-Morez Tél. 9 53 37
Station Télésiège Tél. 9 96 67

ANZEINDAZ * Refuge de LaTour

Dortoirs, chambres avec et sans eau courante. Prix spéciaux pour écoles.

Nouv. Tenacier :
M. et Mme Gandillon

Téléphone (025) 5 31 47

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby

Vevey-Blonay- ***LES PLÉIADES*** *1400 m*

•

Pour grands et petits un

CHOIX ÉTONNANT DE COURSES

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE, la région desservie par le chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

vous offre une grande variété d'excursions.

Chamossaire - Lac des Chavonnes - Taveyannaz - Solalex - Anzeindaz - Bovonnaz.

Télésièges Col de Bretaye - Chavonnes et Lac de Bretaye - Petit Chamossaire. Automotrice directe pour Bretaye, si le nombre des voyageurs est suffisant. Tarif spécial pour écoles.

BUT IDÉAL - COURSES SCOLAIRES

CHEMIN - DESSUS s/Martigny **1150 m.**

Forêt mélèzes - Flore variée. Accès : à pied, sur demande, cars Martigny-Excursions dép. gare, tarif école réduit, sans engagement.

HOTEL BEAU-SITE. Bazar. Prix spéciaux sur menus, cafés, thé, chocolat, potage, etc.

PELLAUD FRÈRES, propr. Tél. (026) 6 15 62

PAPETERIE de St LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77 RUE ST LAURENT 21 Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Quand la pluie bat les vitres...

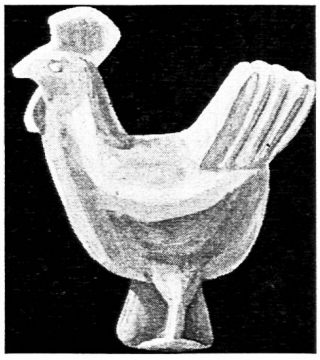

Quand vos enfants en vacances se montrent tapageurs et rebelles, le moment est venu de recourir à la glaise et aux spatules. Immédiatement le calme est rétabli. Zélés et enthousiastes, les enfants s'efforcent de traduire leur pensée par une forme plastique. L'argile à modeler BODMER est malléable, ne s'effrite pas, se façonne très facilement, convient spécialement bien à la peinture, à la cuisson au four et au glaçage.

La publication revue de A. Schneider, instituteur, St-Gall (Le modelage) explique le modelage dans toute sa simplicité. Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous l'envoyer à l'examen? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc! », à disposition contre envoi de fr. 0.90 en timbres-poste. Nous vous ferions volontiers parvenir un échantillon de glaise avec prospectus et prix.

Pour conserver l'argile à modeler, nous livrons un bahut spécial au prix de fr. 87.-. Nous garantissons que la glaise y restera fraîche pendant des mois. Pour les cours de vacances, ce bahut peut aussi être fourni en location. Demandez nos conditions avantageuses.

E. BODMER & Cie
Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 Tél. (051) 33 06 55

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon

LAUSANNE

•

Déménagements
Camionnage officiel C. F. F.
Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES
ROLLAUZEU
ROLLUX

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Un abonnement à la

Nouvelle Bibliothèque

NEUCHATEL

vous procure une bibliothèque de beaux et bons livres à un prix intéressant

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf. Pêche.

Tél. (025) **3 60 51** MAI-SEPTEMBRE

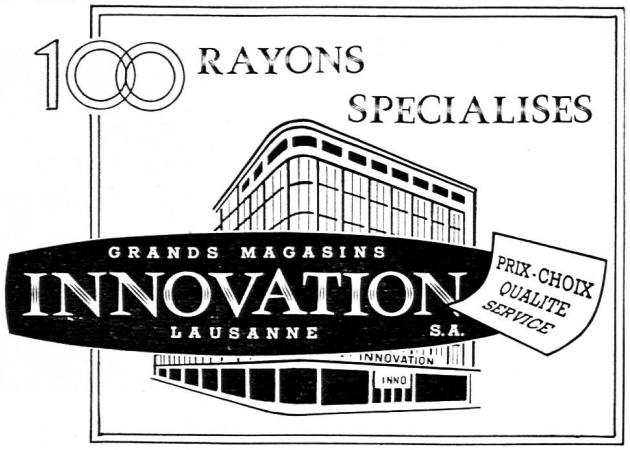

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72. Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

NEUCHATEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses - Tél. 5 15 74.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Etes-vous assuré contre la maladie ?

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT
Ed.-Payot 2 LAUSANNE
Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose, etc.

Demandez prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique d'articles en bois

Spécialiste dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67

Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J. A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX